

INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'INSCRIPTION

Début des inscriptions 15 août 2019	Fin des inscriptions 28 septembre 2019
--	---

- Aucun tarif n'est offert pour une seule journée.
- Plus vous tardez à vous inscrire, plus le choix d'ateliers devient restreint.
- Nous respectons le principe « premier arrivé, premier servi ».
- AUCUN CHANGEMENT D'ATELIER ne sera possible sur les lieux du congrès. Vos choix sont définitifs.

Les frais d'inscription incluent :

- les taxes
- la participation aux ateliers
- les conférences, la visite des salons, les collations
- la pochette et le sac des congressistes

L'ADHÉSION n'est pas incluse dans les frais d'inscription. Devenez membre AVANT de vous inscrire au congrès pour obtenir un tarif réduit.

Visitez : www.aepq.ca/etre-membre/

**Être membre,
ça vaut le coût!**

TARIFS POUR L'INSCRIPTION

	Jusqu'au 15 septembre 2019	À compter du 16 septembre 2019
MEMBRE	300 \$	350 \$
MEMBRE À STATUT PARTICULIER*	175 \$	200 \$
NON-MEMBRE	450 \$	500 \$

* Les étudiantes à temps plein, les enseignantes à statut précaire et les retraitées. Une preuve confirmant leur statut doit obligatoirement être fournie.

AUTRES FRAIS (facultatifs)

- Repas chaud du vendredi midi : **22 \$**
- Déjeuner du samedi matin à l'école secondaire : **14 \$**
- Boîte à lunch du samedi midi : **16 \$**
- Souper du vendredi (inclus repas, breuvage, taxes et pourboire) **ET** soirée de jeu : **33 \$**
- Soirée de jeu uniquement : **10 \$**

N.B. *Étant donné la grande variété d'allergies et d'intolérances alimentaires, il nous est impossible d'en tenir compte.*



INFORMATIONS RELATIVES AU PROCESSUS D'INSCRIPTION (suite)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les inscriptions se font **UNIQUEMENT** par l'entremise de notre module d'inscription en ligne disponible sur : www.aepq.ca/congres/.

Chaque congressiste doit avoir sa propre **adresse de courrier électronique**, ce qui signifie qu'une adresse courriel ne peut être utilisée une deuxième fois pour inscrire un collègue.

Votre adresse de courrier électronique devient votre « identifiant » pour votre compte client AÉPQ.

Parmi les inscriptions reçues avant le **6 septembre 2019**, nous ferons tirer deux inscriptions gratuites. Les gagnants se verront rembourser leurs frais d'inscription.

MODALITÉS DE PAIEMENT

Paiement électronique

Le paiement électronique par carte de crédit est entièrement sécurisé. Vous recevrez un courriel de confirmation de Paypal dans les heures suivant la transaction. Conserver le numéro émis pour votre dossier personnel.

Paiement par chèque

Le chèque (libellé à AÉPQ–Congrès 2019) DOIT obligatoirement nous parvenir au plus tard 10 jours après votre inscription électronique. Le nom du congressiste et le numéro de commande doivent être inscrits sur le chèque. Des frais de 10 \$ seront facturés pour tout chèque sans provision.

Des frais d'administration de 5 \$ sont ajoutés aux paiements par chèque pour le traitement de votre demande. Les commissions scolaires et établissements scolaires peuvent utiliser le dépôt direct.

TOUT chèque postdaté ou sans provision ne sera pas accepté.

Il sera important d'apporter un repas avec vous si vous ne prenez pas le traiteur lors de votre inscription.

Tout paiement envoyé par la poste doit être acheminé à l'adresse suivante. S'il y a lieu, prière d'aviser votre école ou votre commission scolaire.

Veuillez indiquer sur le chèque le numéro de commande et le nom du congressiste.

AÉPQ–Congrès 2019
C.P. 99039, CSP du Tremblay
Longueuil (QC) J4N 0A5

Reçu

Un reçu officiel vous sera remis avec votre pochette de congressiste.

Il vous est possible d'imprimer votre reçu une fois que votre formulaire et votre paiement sont complétés.

Politique d'annulation

Toute personne ayant envoyé son formulaire et effectué son paiement, mais qui aura été dans l'impossibilité d'assister au congrès, pourra demander un remboursement. **Cette demande doit être faite par écrit (courriel ou poste) au secrétariat de l'AÉPQ avant le 14 octobre 2019.** Aucun remboursement ne sera fait pour les demandes reçues après cette date.

Des frais d'administration de **50 \$** seront prélevés automatiquement, et ce sans exception, sur la somme à rembourser. Les frais de repas ne seront pas remboursés.

AVIS IMPORTANT

En tout temps, les congressistes doivent être munis de leur porte-nom pour circuler dans l'école. **Pour un porte-nom perdu ou oublié**, vous devrez vous présenter au secrétariat du congrès et **déboursier 5 \$ pour le remplacer.**